

Guinée-Bissau : le recours de Pereira devant la Cour suprême



Domingos Simoes Pereira (bulletin de vote du haut) pense pouvoir apporter la démonstration devant la Cour suprême que le second tour de la présidentielle était entaché d'irrégularités.

M. A. (Source AFP)
Libreville/Gabon

C'EST un peu la suite logique des accusations portées mercredi. "Les résultats provisoires qui viennent d'être proclamés sont pleins d'irrégularités, de nullité et de manipulations, qui (constituent) une fraude électorale. Un tel résultat, nous ne pouvons pas l'accepter", avait-il déclaré devant des militants au siège de son parti.

Par l'intermédiaire de celui-ci, majoritaire dans le pays, Domingos Simoes Pereira a introduit hier un recours devant la Cour suprême pour contester sa défaite. Le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale et que dirige M. Pereira, "a effectivement introduit ce vendredi (hier) les recours visant à annuler le résultat du second tour de la présidentielle", a déclaré à l'AFP le chargé de communication de la Cour suprême, Salim Vieira.

Les juges se réuniront lundi pour "commencer à analyser les recours" du PAIGC, a précisé une source proche du président de cette institution, Paulo Sanha. M. Pereira avait indiqué que son parti produirait "toutes les preuves qui démontrent que les résultats ont été changés" au profit de M. Embaló.

La victoire au second tour, le 29 décembre, est effectivement revenue au candidat du parti d'opposition Madem et ancien Premier ministre Umaro Sissoco Embaló, avec 53,55% des suffrages, selon des résultats annoncés mercredi par la Commission électorale nationale (CNE), qui a crédité le candidat du PAIGC de 46,45% des voix.

Aucun responsable de ce parti n'était joignable hier dans l'immédiat pour préciser les griefs de cette formation qui a conduit l'ancienne colonie portugaise à l'indépendance en 1974 et dominé depuis la vie politique de ce pays pauvre, coutumier des coups d'Etat et en proie à une grande instabilité politique.

La Cour suprême dispose de huit jours pour se prononcer. La passation de pouvoir entre le président sortant, José Mario Vaz, et son successeur doit avoir lieu 45 jours après l'annonce des résultats définitifs par la haute juridiction.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

10055 — Vends :

- Terrain à Likouala 1054m2.T.F avec maison. 200 millions.

- Immeuble R+2 Ozangué. 90 millions à débattre.

- Concession comprenant 3 studios, villa 4 ch, 3000m2, clôt., Nkoltang. 210 millions. 066 16 05 86 / 074 98 08 21

EMPLOI DEMANDE

22574 — H. Gab cuisinier- pâtis- sier cherche emploi chez parti- culier. 074 91 68 27

10019 — J.H.Gab. permis B et administratif cher empl. 066 39 94 39

10050 — Burkinabais cherche emploi cuisinier. Tél: 065 80 99 12

10051 — J.D.Tog cher empl ménagère-nounou logée&nour- rie. 062 87 95 62

10056 — Cuis. Béninois cher empl.077 40 77 73

10059 — J.D Togolaise cherche emploi nounou-ménagère logée-nourrie. 066 65 99 72

10063 — J.F.Tog. cher empl nou- nou-ménagère logée&nourrie. 077 69 56 28

10064 — J.H.Tog.Cuis. 8 ans exp. cher empl. 074 77 76 53

10065 — J.F.Gab. cherche emploi emploi repassage 2X/semaine ou serveuse dans restos/salon de thé. 077 22 48 99

10067 — J.F.Tog. cher empl nou- nou-ménagère logée&nourrie. 062 24 43 83

10069 — J.D.Tog. cher empl nounou-ménagère logée&nour- rie. 062 59 49 22

10071 — D. Gab. sachant faire la cuisine cherche emploi ména- gère. 077 63 28 42

10073 — F. Togolaise cherche emploi ménagère logée-nourrie. 077 68 30 51

10074 — F. Togolaise cherche emploi ménagère 1/2 journée. 077 68 30 51

10075 — JD tog cherche emploi nounou logée & nourrie ou demi journée. 062 99 50 82

10077 — JD cherche emploi nounou ménagère logée & nour- rie. Tel : 062 55 13 57

10078 — JF cherche emploi nou- nou ou ménagère demi journée. Tel : 066 14 45 40

10079 — JF tog cherche emploi nounou logée ou demi journée. 066 04 14 50

VÉHICULES

10090 — Vd TOYOTA LAND CRUISER VXR, TBE, Ttes options, 19 500 000F. Tél.: 066 72 52 34.

AVIS

COMMUNAUTE MPONGWE

Patrick Maïndo BERRE, MBAMB'INONGO, OGA, Chef Traditionnel Mpongwè, s'adressera à sa communauté au lieu-dit Eka, Siège de la Chefferie, le samedi 4 janvier 2020 à 15h00.

Le présent communiqué tient lieu d'invitation.

Gaston Morcène OMBYOGUENDO

22640

L'Institut des Relations Humaines et Solidarité et Développement convient leurs membres à la fête de l'Ordre Ecossais qui aura lieu le dimanche 05 Janvier 2020 à 11 heures au siège de l'IRH.

10024

AVIS DE DÉCÈS



L'Honorable Député NDONG NGUEMA Landry a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa fille AYENG Alice Ornela Sandra, survenu à Libreville le 27 Décembre 2019. Le programme des Obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 10015



Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur époux, père et grand-père Jean-Claude CLEMENTÉ, le 02 Janvier 2020. 10053



La famille de feu OBIANG NKOME a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, mère, tante, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère MENZENG Marie Thérèse, survenu le jeudi 02 janvier 2020 à l'HIAA des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 10054



Les familles de feu LIPOT Bernard, feu LIYOKO Emile, MOUTOU Egide et madame, LIBENDZE Joseph et LIMENDE Guillaume ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Lastourville, Franceville et Port-Gentil, le décès de leur fille, petite-fille et sœur, MICKOMBO LIPOT

Ruffinelle Brunnellia, décès survenu à Libreville, le 1/01/2020, des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 10066



Les clans YEMEDZIME (NGUÈ), ESSANANG (ESSESENE), YEVONG, EBIFIL (OYECK), les familles de Feu ABOGHE OBAME Hyacinthe, Feu BEKALE Georges, Feu EMANE AVA J. Martin, Feu OTSAGHE OBAME Bernard, NDONG Norbert, ANGUILE Serge, OLAGOT Malcom et alliés ont la

profonde douleur d'annoncer le décès brutal de leur femme, fille, soeur, mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère, Veuve BEKALE Rose née ABEME EMANE, survenu le vendredi 27 décembre 2019 à Akanda.

Le programme des obsèques se déroulera comme suit :

- Mercredi 8 janvier 2020 :
14h Sortie du corps

14h30 Exposition du corps au domicile familial sis à Okala (Egneng Melen).

Veillée et culte.

- Jeudi 9 janvier 2020 :

9h levée du corps

9h15 Inhumation au cimetière familial. 10068



- Mme AYO EVIKO Fernande épouse BOTELLA, enfants et petits-enfants,

- M. et Mme OGANDAGA Yves Alain, enfants et petits-enfants,

- Mme OZOUWIN Séverine, enfants et petits-enfants,

- M. et Mme SEKKAT Saïd née SIADOUS IGONDJO Berthe, enfants et petits-enfants,

ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Port-Gentil, France et Maroc, le décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère, Mme NGOUANGO AGONDJO Geneviève, survenu le mercredi 1er janvier 2020 à 23h30 à l'âge de 93 ans.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Les veillées ont lieu au domicile familial à Sotéga. 10070



Eu égard au décès de leur frère, oncle, grand-père, frère, arrière-grand-père Papa LOEMBA TCHISSAMBOU André, survenu au CHUL le jeudi 02 janvier 2020, la famille informe, non seulement parents, amis, connaissances et alliés, mais aussi que les veillées se déroulent chez son frère sis à Akanda-Avorbam (en face du CES d'Avorbam chez Papa LOEMBE). 10080



Les familles Elie ESSIA, ADA ESSIA, EYENG MBA, LAWSON, OGOUMA, EKAMKAME, NDOUNOU et MONDO.

Les Clans ESSOKE, OKAGHE, MINA, ASSALA et ADJ-NA

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, petite-fille, nièce, arrière-petite-fille, grand-mère et soeur Madame ANGONE LAWSONE Danielly Nuptia Morgan épouse NDOUNOU, survenu le 30 Décembre 2019 des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. 10088